Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023 soit 0,221 € HT le caractère

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Avis administratifs

7363632001 - AA

Commune de DARVAULT

Modification n°2 de droit commun du PLU

2ÈME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du maire de Darvault n°2024/11 en date du 9 avril 2024, une enquête publique est prescrite sur le projet de modification n°2 de droit commun du PLU de Darvault.

Le siège de cette enquête publique est fixé à la mairie de Darvault.

L'enquête publique se déroulera pendant 32 jours, du 30 avril 2024 à 9 h 00 au 31 mai 2024 à 17 h 00.

M. le Premier vice-président du tribunal administratif de Melun a désigné M. Jean BAUDON comme commissaire enquêteur titulaire et M. Fabien FOURNIER comme commissaire enquêteur suppléant par décision du 25 juillet 2023.

L'évaluation environnementale du projet de modification n°2 du PLU de Darvault qui figure dans la note technique, l'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale ainsi que le mémoire en réponse de la commune sont joints au dossier soumis à l'enquête publique.

Les pièces du dossier de modification n°2 de droit commun du PLU de Darvault sont accessibles au public :

- sur le site internet de la commune : https://mairie-darvault.fr
- sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante: https://www.registredematerialise.fr/5329
- en version papier au siège de l'enquête publique d'enquête, aux jours et horaires suivants :

Adresse du siège de l'enquête publique : 8, rue de la Mairie, Darvault.

Jours et heures d'ouverture du siège de l'enquête publique :
- lundi : 14 h 00 à 18 h 00 ;
- mardi: 14 h 00 à 18 h 00 ;
- mercredi : 9 h 00 à 12 h 00 ;
- jeudi : 14 h 00 à 18 h 00 ;
- vendredi: 14 h 00 à 17 h 00.

Date et horaires des permanences du commissaire enquêteur :
- 14 mai 2024, de 14 h 00 à 17 h 00 ;
- 25 mai 2024 de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- 31 mai 2024 de 14 h 00 à 17 h 00.

Ouvertures exceptionnelles de la mairie de Darvault :
- jeudi 2, vendredi 3, lundi 6 et mardi 7 mai 2024 : 16 h 30 à 18 h 00 ;
- samedi 25 mai 2024 : 9 h 00 à 12 h 00.

Le public pourra formuler ses observations et propositions dans les conditions suivantes :

- par voie postale : toute correspondance relative à l'enquête devra être adressée à M. le commissaire enquêteur, mairie de Darvault, 8, rue de la Mairie, 77410 Darvault,
- par voie électronique : les observations et propositions pourront être déposées dans le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante: https://www.registre-dematerialise.fr/5329 ;
- ou par courriel à l'adresse suivante : enquete-publique-5329@registre-dematerialise.fr,
- par écrit : aux horaires d'ouverture au public du siège de l'enquête publique mentionné ci-dessus.

Les observations et propositions pourront être consignées directement dans le registre d'enquête publique, établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur :

Par écrit et par oral : auprès du commissaire enquêteur lors de ses permanences au siège de l'enquête publique, tel que précisé ci-dessus.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le registre numérique susmentionné.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès parution du présent avis par courrier adressé à M. le maire de Darvault, en mairie, 8, rue de la Mairie, 77410 Darvault.

Des informations supplémentaires sur le dossier soumis à enquête pourront également être obtenues auprès du service urbanisme (tél. 01 64 78 53 10 ; courriel : mairie@mairie-darvault.fr).

Le rapport, les conclusions motivées et l'avis du commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Darvault, ainsi qu'à la préfecture de Seine-et-Marne, pour y être sans délai tenus à la disposition du public pendant un an à date de la clôture de l'enquête.

Ces documents seront également publiés pendant un an sur le site https://mairie-darvault.fr

À l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du projet de modification n°2 de droit commun du PLU de Darvault.

Il pourra, au vu des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public ainsi que du rapport, des conclusions et de l'avis du commissaire enquêteur, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de modification n°2 du PLU de Darvault.

7364978401 - AA

Commune de LA CELLE-SUR-MORIN (77515)

Enquête relative à l'aliénation d'une partie du chemin rural "Sente dite la Ruelle"

1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

La commune de La Celle-sur-Morin a pour projet l'aliénation d'une partie du chemin rural « Sente dite la Ruelle ». Ce projet est soumis à une enquête publique destinée à recueillir les observations de la population.

A cet effet, M. Christian HANNEZO a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie, pendant une durée de 15 jours consécutifs, du 23 mai 2024 au 6 juin 2024 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture : lundi : 8 h 30-11 h 30 et 15 h 30-16 h 00 ; mardi et vendredi : 13 h 30-16 h 00 ; jeudi : 15 h 30-18 h 30 et samedi : 8 h 30-11 h 30. Le dossier soumis à l'enquête publique sera également consultable sur le site internet www.la-celle-sur-morin.fr

M. le commissaire enquêteur recevra le public en mairie le 23 mai 2024 et le 6 juin 2024 de 15 h 30 à 18 h 30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de l'aliénation d'une partie du chemin rural « Sente dite la Ruelle » pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit, par voie postale, au commissaire-enquêteur ou par mail à secretariat@lacellesurmorin.fr.

Le rapport et conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

7365133001 - AA

Projet de mise en concordance du cahier des charges du lotissement de la Doutre avec le plan local d'urbanisme communal

1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n°43/2024 du 30 avril 2024, le maire d'Ozoir-la-Ferrière a prescrit l'ouverture de l'enquête publique unique portant sur le projet de mise en concordance du cahier des charges du lotissement de la Doutre avec le plan local d'urbanisme communal.

M. Frédéric ROLAND, a été désigné par Mme la Présidente du Tribunal administratif de Melun en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique et le registre seront à la disposition du public du 17 au 31 mai inclus, à la direction de l'urbanisme et du patrimoine, dans les locaux du pôle municipal sis 19-21, avenue Henri-Beaudelet, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Le commissaire enquêteur assurera les permanences suivantes :

Le 17 mai 2024 de 9 h 00 à 12 h 00.

Le 31 mai 2024 de 14 h 00 à 17 h 00.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune www.mairie-ozoir-la-ferriere.fr

Les observations pourront également être transmises au commissaire enquêteur par courrier à l'adresse suivante : Mairie d'Ozoir-la-Ferrière – Direction de l'Urbanisme et du Patrimoine – 45, avenue du Général-de-Gaulle, 77330 Ozoir-la-Ferrière et sur l'adresse courriel dédiée : PLU@mairie-ozoir-la-ferriere.fr

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions pourront être consultés à la direction de l'urbanisme et du patrimoine, 19-21, avenue Henri-Beaudelet, 77330 Ozoir-la-Ferrière aux heures d'ouverture habituelles.

Le Maire,
Jean-François ONETO.

La vie des sociétés

7365107101 - VS

JP2A

Société civile immobilière
Au capital de 1 650 euros
Siège social : 12, rue Ernest-Dollé
77440 MARY-SUR-MARNE
815 207 675 RCS Meaux

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur, M. Paulo AFONSO, demeurant 3, rue Claude-Chappe, 72230 Ruaudin, gérant de la société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur, soit 3, rue Claude-Chappe, 72230 Ruaudin, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de Meaux.

Mention sera faite au RCS Meaux.

7364921801 - VS

SELARL BEAUFILS - LEMONNIER AVOCATS

71-73, rue Jacqueline-Auriol
14760 BRETTEVILLE-SUR-ODON

LE PARC DES FÉLINS

Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : La Fortelle
77540 LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX
et immatriculée 414 746 511 RCS Meaux

NOMINATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 29 avril 2024, il résulte que M. Jonathan PATIN, demeurant 3B, chemin de la Ferme, 77540 Lumigny-Nesles-Ormeaux, a été nommé en qualité de directeur général.

7364954401 - VS

EURL ÉCURIE DE LA BOISSIÈRE - CHAMBON EURL

en liquidation
au capital de 7 300 euros
Siège social : 13 La Boissière
77120 BEAUTHEIL-SAINTS
RCS Meaux 484 887 228

CLÔTURE DE LIQUIDATION

En date du 31 mars 2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme CHAMBON Dominique, demeurant 157, chemin du Roucou, 24250 Nabirat de son mandat, lui a donné quitus de la gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 mars 2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce Meaux.

Mme CHAMBON.

7365185501 - VS

TTS CONSULTING

Société par actions simplifiée
en cours de transformation
en société à responsabilité limitée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 7, rue de Maulny
77230 ROUVRES
832 713 929 RCS Meaux

TRANSFORMATION

Suivant délibération en date du 2 mai 2024, l'assemblée générale extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi, a décidé la transformation de la société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 50 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 500 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la société était dirigée par :

Président : Mme Véronique VIGNIER, demeurant 7, rue de Maulny, 77230 Rouvres.

Directeur général : Sylvain VIGNIER, demeurant 7, rue de Maulny, 77230 Rouvres.

Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la société est gérée par Véronique VIGNIER et Sylvain VIGNIER demeurant ensemble 7, rue de Maulny, 77230 Rouvres.

Pour avis
La Présidente.

Le Pays Briard
41, rue de l'Orgeval
77120 Coulommiers
Tél. 01 64 75 38 00
e-mail : lepaysbriard@actu.fr
Éditeur : Thomas Martin

Société éditrice : PUBLI-HEBDOS SAS
Siège social : 261 rue de Châteaugiron
35051 RENNES CDX 9
SAS au capital de 34 000 000 €

Principal actionnaire : SIPA (représentée par Louis ECHELARDI)

Président du directoire et directeur de publication : Francis GAUMAND

Directeur général adjoint : Laurent GOUHIER

Impression : SCE - La Presse de la Manche - 9 rue Gambetta 50100 CHERBOURG OCTEVILLE

Publicité locale, régionale et petites annonces : Tél. 01 64 75 38 00
e-mail : publiste@actu.fr
www.hebdoscom.com
Directrice de publicité : Nicole Leurent

Annonces légales : MEDIALEX
Tél. 02 99 26 42 00
www.medialex.fr

Par arrêté préfectoral, journal habilité à publier les annonces judiciaires et légales sur le département (ex arrondissement) : Seine-et-Marne (77)

Prix : 1,48 €
Abonnement 1 an : 100 €

ISSN 1142-5695
Commission paritaire n° 0228 C 92769

Dépôt légal - Reproduction intégrale ou partielle de la présente publication interdite - loi du 11/03/57 - sans autorisation de l'éditeur

PEFC Certifié PEFC - PEFC/16-31-3502

ACPM

Imprimé sur du papier produit en France à partir de 75 à 100 % de fibres recyclées. Une part de ce papier fournie par UPM sous le numéro FR3100001 est portée de l'acheteur européen. Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

Marchés publics
Procédure adaptée

7365116401 - SF

ARIA REPRO

Gestion de l'accueil périscolaire au Groupe scolaire Claudine Fabrici de Rubelles durant l'année scolaire 2024-2025, puis 2025-2026

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : mairie de Rubelles.
Numéro national d'identification :
Siret : 21770394100013.
Ville : Rubelles.
Code postal : 77950.
Groupement de commande : non.
Section 2 : Communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien URL vers le profil d'acheteur : http://www.ariarepro.fr
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Nom du contact : M. ROYER.
Adresse mail du contact : savigny@ariarepro.fr
Numéro de téléphone du contact : 01 64 19 18 18.
Section 3 : Procédure
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Cf. le règlement de la consultation.
Capacité économique et financière : Cf. le règlement de la consultation.
Capacité technique et professionnelle : Cf. le règlement de la consultation.
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limite de réception des plis : 5 juin 2024 à 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidat : non.
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
L'acheteur exige la présentation des variantes : non.
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : gestion de l'accueil périscolaire au Groupe scolaire Claudine Fabrici de Rubelles durant l'année scolaire 2024-2025, puis 2025-2026.
Code CPV principal : 92331210-5.
Type de marché : services.
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : prestations de services.
Lieu principal d'exécution du marché : accueil périscolaire, 710, rue des 3 Moulins, 77950 Rubelles.
Durée du marché (en mois) : 24.
Consultation à tranches : non.
La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : non.
Section 5 : Lots
Marché alloti : non.
Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : oui.
Détails sur la visite : mercredi 22 mai 2024 à 10 h 00 à l'accueil périscolaire, 710, rue des 3 Moulins, 77950 Rubelles.

7365056301 - SF

Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux

Restauration hydraulique de l'étang de la Grue et de ses abords sur la commune de Monthyon

PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux - Place de l'Hôtel de Ville Jacques Chirac, BP 227, 77107 Meaux Cedex. **Téléphone :** 01 60 09 96 31.
Personne responsable du marché : M. La Président.
Objet du marché : restauration hydraulique de l'étang de la Grue et de ses abords sur la commune de Monthyon pour le compte du Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux.
Type de marché : marché de travaux.
Type de procédure : procédure adaptée ouverte en application des articles R. 2123-1 à R.2123-7 du code de la commande publique.
Caractéristiques principales : le présent marché passé par le Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux (SMMRPM) porte sur la mise en œuvre des travaux d'entretien prévus dans le cadre du planning d'entretien des cours d'eau du Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux sur une période de 4 ans.
Visite de site : les candidats sont libres de se rendre sur le site afin de prendre connaissance de la disposition des lieux et des conditions d'exécution. La visite de site préalablement à la remise de l'offre n'est pas obligatoire.
Cautionnement et garanties exigés : /
Modalités essentielles de financement et de paiement : les paiements s'effectueront par virements administratifs. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours.
Unité monétaire utilisée : l'euro.
Conditions de retrait du dossier de consultation : le D.C.E. est consultable et téléchargeable gratuitement sur notre profil acheteur : www.synapse-entreprises.com
Critères d'attribution : les offres seront jugées selon les critères suivants :
- Valeur technique de l'offre : 60 %.
- Prix des prestations : 40 %.

Les critères de jugement pondérés sont détaillés dans le règlement de la consultation article 4.
Transmission des offres : conformément aux dispositions des articles L.2132-2 et R.2132-7 à R.2132-11 du code de la commande publique, les soumissionnaires devront déposer leur offre par voie électronique sur le profil de l'acheteur (candidature + offre) à l'adresse URL suivante : www.synapse-entreprises.com. La signature électronique des documents est facultative.
Date limite de réception des offres : 31 mai 2024 à 12 h 00 (heure de Paris, France).
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services attributaires du marché : le marché sera conclu soit par un candidat individuel, soit un par un groupement. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.
Renseignements complémentaires : les renseignements peuvent être obtenus auprès de : www.synapse-entreprises.com.
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun, 3, rue du Général de Gaulle, Cass postale n° 8630, 77008 Melun Cedex, tél.: 01 60 56 66 30, télécopie : 01.60.56.66.10 - Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr
Date d'envoi à la publication : 30 avril 2024.

...ennes fournies par l'équipe des costumes.

Le tournage se déroulera entre le 14 mai et le 6 juin. Ville de Château-Thierry